

PPCR et projet d'évaluation des enseignants : Faire avaler la casse du statut par une revalorisation en trompe-l'œil

La décision gouvernementale de mettre en œuvre le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations, protocole que les organisations majoritaires de la Fonction Publique FO, CGT et Solidaires ont refusé de signer) fait peser les plus graves menaces sur nos droits, notre statut, nos carrières et nos salaires.

Evaluation : Chatel, le retour

Le gouvernement ressort le projet du Ministre Chatel d'une évaluation par compétences avec un bilan professionnel annuel en lieu et place de l'inspection avec une note chiffrée. Certes, beaucoup de collègues ne voient pas d'un bon œil le système actuel de l'inspection. Sauf que... Au motif de passer d'une notation chiffrée soit-disant trop injuste – alors que celle-ci est cadrée par des grilles nationales ou académiques, la note pouvant être contestée devant la CAPD – on passerait à une évaluation formative, ou l'appréciation serait littérale, soit sans classement possible pour l'obtention d'une promotion éventuelle.

Pour le ministère, il s'agit de passer, de la notation en lien avec les tâches d'enseignement à autre chose : l'évaluation de ce qui est périphérique. Car pour le ministère, un enseignant n'enseigne pas seulement ; il est, dans le cadre de la loi de Refondation, du référentiel des compétences et connaissances, un tout qui doit rendre compte dans son entretien d'évaluation annuel avec le chef d'établissement (ou l'IEN) de ses progrès, de sa volonté de formation, de la manière dont il applique les réformes et les explicite....

Le chef d'établissement (ou l'IEN) choisirait ainsi les 30% de collègues qui pourraient bénéficier du qualificatif « excellent » leur permettant éventuellement (au plus 2 fois dans la carrière en classe normale) d'avoir une réduction d'ancienneté d'un an pour passer au 7ème ou au 9ème échelon. C'est la liberté pédagogique individuelle qui est attaquée et mise en cause.

Nous placer définitivement sous la coupe de la « communauté éducative »

Avec la calamiteuse contre-réforme des « rythmes scolaires », les ingérences des élus politiques se multiplient dans nos écoles, mais nous pouvons encore y mettre le holà en nous appuyant sur notre statut d'enseignant fonctionnaire d'État.

Le gouvernement a bien perçu qu'il a y avait un verrou à faire sauter pour nous mettre totalement sous la coupe des PEDT dans l'école des territoires. Il est clair

que ce nouveau dispositif d'évaluation correspond à cet objectif : nous serions évalués notamment sur notre « contribution à l'action de la communauté éducative ».

« A tout moment de la carrière » nous serions contraints d'accepter un « accompagnement d'un CPC, PEMF, tuteur ... » pour « consolider nos compétences professionnelles, remédier aux difficultés rencontrées » « favoriser la mobilité » et « aussi répondre à tout autre besoin exprimé localement » !

C'est-à-dire qu'il nous faudrait accepter de renoncer à nos droits statutaires et à notre indépendance professionnelle, pour espérer bénéficier d'une promotion ! Pour FO, c'est inacceptable.

Une pseudo-revalorisation pour faire passer la pilule

PPCR contient deux autres volets : l'intégration de points des indemnités perçues dans le salaire, une classe exceptionnelle au-dessus de la hors classe, pour les plus « méritants ». Pour une majorité d'entre nous, la carrière se fera à un rythme unique, mais moins avantageux que le rythme moyen actuel. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre dossier qui démontre précisément ce qu'il en est de la « revalorisation » mise en avant par le ministère pour nous faire avaler la pilule de la remise en cause de nos garanties statutaires.

→ lire le dossier **Augmentation du salaire des PE : info ou intox ?**

Salaires, promotions, évaluations : rien d'acceptable dans le PPCR !

Ce qui n'était pas acceptable en 2012 avec le décret Chatel n'est pas plus acceptable aujourd'hui avec le projet PPCR Valaud Belkacem. **Une seule exigence s'impose : le retrait de PPCR et du projet gouvernemental de nouvelle évaluation qui en découle !**